

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



Déclaration de Maladie

N° W21-637572

116823

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> A
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule : 3576		Société : RAY Retraite	
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : Jamal Eddine Houcine			
Date de naissance :			
Adresse : habilielle			
Tél. :		Total des frais engagés : 0	

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

Cadre réservé au Médecin	
Cachet du médecin : Dr. Omar CHERROUQ Omnipraticien 83, Rue Chechaouen, E.H.H Berechid - Tél: 05 22 32 50 36	
Date de consultation : 27/05/2022	
Nom et prénom du malade : Jamal Eddine Houcine Age: 60	
Lien de parenté :	<input checked="" type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie : dyslipidémie	
En cas d'accident préciser les causes et circonstances : Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'adjudicant conseil de la Mutuelle.	
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.	
Fait à :	Le : 27 MAI 2022
Signature de l'adhérent(e) :	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Factures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
17/01/22	5	1	200,00	INP : 061064168 Dr. Omer CHERROUQ Omnipraticien 63, Rue Gafchaouie B.H.H Berrechid Tél: 0522 32 50 36

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
ABORATOIRE CENTRAL FRAZI BERRECHID 17/01/22 Dr Abdelhamid HAWAZINE Pharmacien Biologiste	17/01/22	375,60 DH

ANALYSES - RADIGRAPHIES

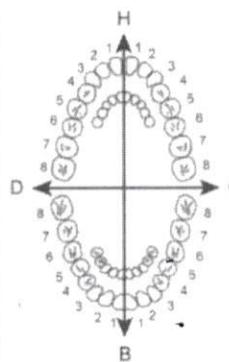
Cachet et signature du Laboratoire ou du Biologiste	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
ABORATOIRE CENTRAL FRAZI BERRECHID 17/01/22 Dr Abdelhamid HAWAZINE Pharmacien Biologiste	17/01/22		216,80 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

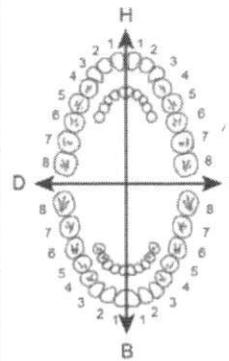
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
	35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

COEFFICIENT
DES TRAVAUX

MONTANTS
DES SOINS

DEBUT
D'EXECUTION

FIN
D'EXECUTION

COEFFICIENT
DES TRAVAUX

MONTANTS
DES SOINS

DATE DU
DEVIS

DATE DE
L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXE

Dr Omar CHERROUQ
Médecine Générale
*Diplômé de la faculté de
Médecine
et de pharmacie à Casablanca
ex-médecin Chef des F.A.R*

الدكتور عمر شروق
الطب العام
خريج كلية الطب
والصيغلة بالدار البيضاء
طبيب رئيسي سابق بالقوات المسلحة الملكية

ORDONNANCE

Mar/2022

Jamal eddin Elboween

Buy Omega	20	38,00

Maphar
Bd Alkima N° 6, QI,
Sidi Bernoussi, Casablanca
Tenoretic 50mg/12,5mg
cp pell b30

P.P.V : 65,40 DH

6 118001 182350

Maphar
Bd Alkima N° 6, QI,
Sidi Bernoussi, Casablanca
Tenoretic 50mg/12,5mg
cp pell b30

P.P.V : 65,40 DH

6 118001 182350

Maphar
Bd Alkima N° 6, QI,
Sidi Bernoussi, Casablanca
Tenoretic 50mg/12,5mg
cp pell b30

P.P.V : 65,40 DH

6 118001 182350

Maphar
Bd Alkima N° 6, QI,
Sidi Bernoussi, Casablanca
Tenoretic 50mg/12,5mg
cp pell b30

P.P.V : 65,40 DH

6 118001 182350

Dr Omar CHERROUQ
Médecine Générale
Diplômé de la faculté de
Médecine
et de pharmacie à Casablanca
ex-médecin Chef des F.A.R

الدكتور عمر شروق
الطب العام
خريج كلية الطب
والصيدلة بالدار البيضاء
طبيب رئيسي سابق بالقوات المسلحة الملكية

ORDONNANCE

M 05/02

Jamil KEDDINE
EL HUCINE

ff - glylensi - c jen.
LABORATOIRE CENTRAL
BERRECHID
Dr Abdellahmid HAWAZINE
Pharmacien Biologiste
med

me

Dr. OMAR CHERROUQ
Ex-médecin Chef des F.A.R
Bab Chicha 10610 Casablanca
tel: 05 22 32 50 96

FACTURE N°: 22004273

BERRECHID : 19/05/2022

Nom et Prénom : Monsieur Houcine JAMAL EDDINE

Prescripteur : Dr. CHERROUQ OMAR

Bilan :

GLY B18+ HBAC B100+ URE B35+ CREA B35+

Montant Net : 216,80 Dhs

Arrêtée la présente facture à la somme de:

Deux cent seize Dirhams et quatre-vingts centimes

Dr. A HAWAZINE
 Pharmacien Biologiste
 Dr. Abderrahim HAWAZINE
 BERRECHID
 LABORATOIRE CENTRAL ERRAZI



INPE 063060990

Dr. CHERROUQ OMAR

Date du prélèvement : 19/05/22

Dossier édité le : 19/05/2022

Code Patient : 130899



Mr. JAMAL EDDINE Houcine

Page : 1 / 1

Prélèvement Effectué au Laboratoire

190522 004

BIOCHIMIE SANGUINE

KONELAB 20i

Valeurs de référence

Antécédents

GLYCEMIE A JEUN : 1,63 g/l (0,7 à 1,10)
 ou : 9,05 mmol/l (3,88 à 6,12)

HEMOGLOBINE GLYQUEE (HbA1C) ... : 7,80 %

HPLC(Chromatographie liquide haute pression)sur automate D10 Bio-Rad : Technique de référence.

-L'hémoglobine glyquée d'un sujet normal ou d'un diabétique équilibré se situe entre 4 et 6%
 -L'hémoglobine glyquée d'un sujet diabétique non traité ou non équilibré est supérieure à 8,5%

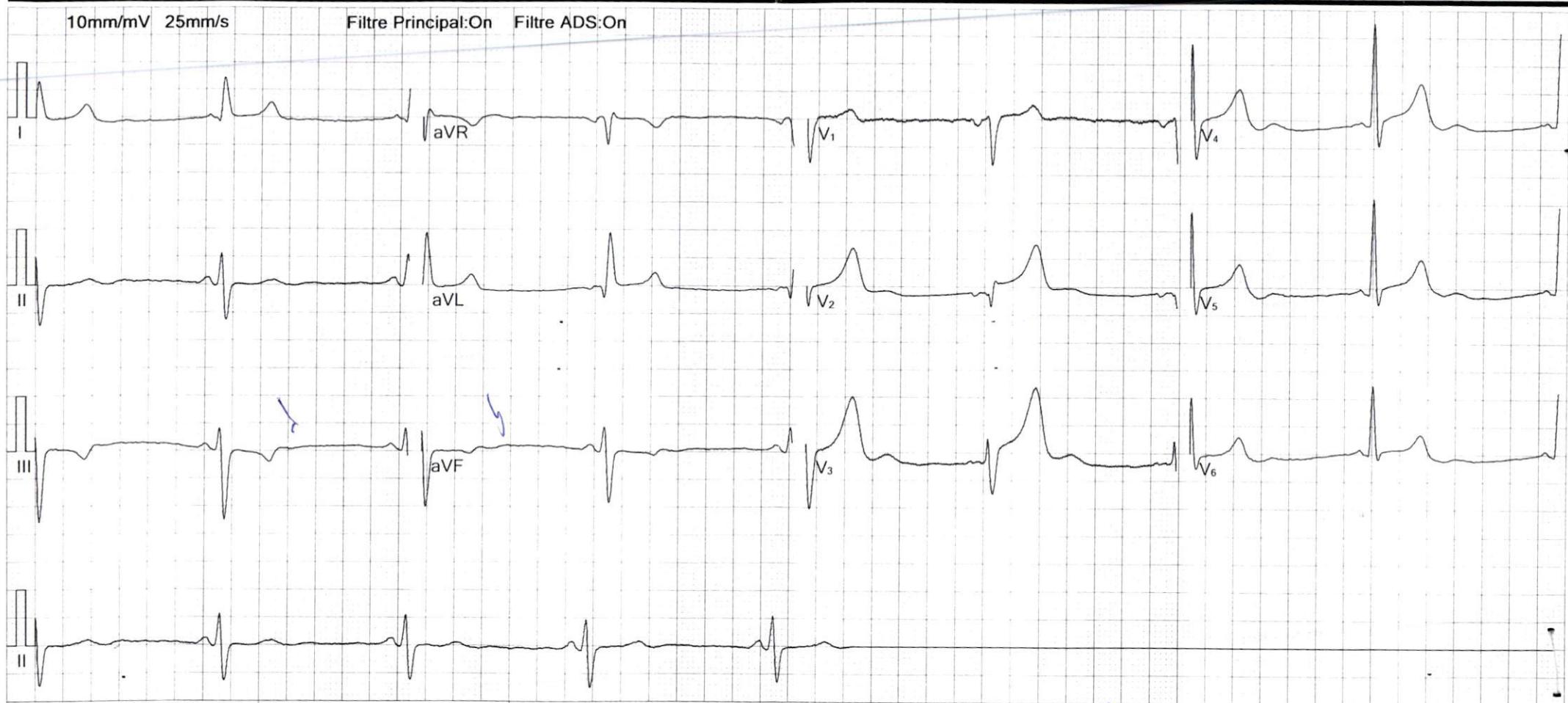
UREE : 0,42 g/l (0,13 à 0,46)
 ou : 6,97 mmol/l (1,70 à 7,60)

CREATININE : 11,01 mg/l (7,0 à 13,0)
 Méthode Enzymatique ou : 96,89 μ mol/l (44 à 106)

LABORATOIRE CENTRAL ERRAZI
 BERRACHID
 Dr Abdellah HAWAZINE
 Pharmacien Biogiste



INPE 063060990



Fréquence :	1000 Hz	Interval.QT :	566 ms
Durée ECG :	6 s	Interval.QTc :	490 ms
FC :	45 bpm	Axe P :	-26.3°
Durée P :	185 ms	Axe QRS :	-63.8°
Durée QRS :	168 ms	Axe T :	-67.1°
Durée T :	368 ms	RV5/SV1:	0.01/0.70mV
Interval.PQ :	203 ms	RV5+SV1:	0.72mV

Suggestion :

Docteur AYOUBI Hassan
 80, Rue ibn Rochd - Berrechid
 Tél.: 022326584
 H.T: 8Heure 30 à 15 Heure

Signature Médecin: